

Solution au problème de l'eau potable

Un règlement de \$2 millions approuvé à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les contribuables de Plessisville réunis en assemblée publique ont approuvé un règlement de \$2.875.075,30. Ce règlement a pour but de continuer définitivement le problème de l'eau potable en allant puiser dans la rivière Bécancourt à Notre-Dame-de-Lourdes. L'eau sera pompée par des stations et un tuyau de 20 pouces amènera cette eau à Plessisville, soit sur une distance d'environ dix milles. Une usine de filtration sera construite pour traiter l'eau qui passera ensuite dans le réseau de distribution.

L'adoption de ce règlement permet à M. Rosaire Côté, maire, et aux conseillers de passer à l'action pour les travaux; on prévoit que ces travaux pourront commencer vers octobre pour la partie souterraine.

Après avoir souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance réunie à l'hôtel de ville, le premier magistrat de Plessisville a fait remarquer que le but de l'assemblée publique était d'autoriser le conseil municipal à passer à l'action pour les travaux projetés. M. Rosaire Côté a souligné que les gouvernements fédéral et provincial s'étaient engagés à subventionner conjointement les deux-tiers du coût total et réel de la réalisation du projet.

Le maire a profité de l'occasion pour rendre un hommage particulier aux représentants des autorités qui ont appuyé les démarches pour obtenir cette aide financière; M. Côté a nommé l'hon. Jean Marchand, Ottawa, ministre de l'Expansion économique régionale, l'hon. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales (Québec), l'hon. Jean-Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles (Québec) et les députés MM. Léopold Corribeau (Ottawa) et Bernard Dumont (Québec).

M. Rosaire Côté a précisé qu'en présentant ce projet, le conseil municipal actuel avait poursuivi l'important travail accompli par ses prédécesseurs en vue de solutionner définitivement le problème de l'eau potable à Plessisville. C'est un projet dont la réalisation est dispendieuse, a-t-il déclaré, et les édiles en sont conscients. C'est à la population de décider mais si elle refuse d'approuver le projet, ce serait manquer la chance d'obtenir d'importantes subventions pour lesquelles de multiples démarches ont été faites, a conclu le maire en recommandant l'adoption du règlement.

Les détails

M. Benoit Laliberté, secrétaire-trésorier de la ville de Plessisville, a donné lecture du règlement proposé. Ce règlement contient l'historique des études faites sur la question, les détails du projet actuel, son approbation par la Régie des eaux du Québec. Le projet "Bécancourt" a été choisi parce qu'il avait été considéré comme le plus avantageux et le plus économique par les spécialistes qui ont fait les études sur les trois soumissions "Bécancourt", "Bourbon" et "Kelly". Les obligations émises seront remboursables sur une période de 40 ans à un taux d'intérêt ne dépassant pas 9 p.c.

La subvention de quelque \$900.000 consentie par le gouvernement fédéral sera payée comptant dès que les soumissions auront été acceptées et approuvées; on désire ainsi éviter à la ville de Plessisville des déboursés inutiles nécessités par les emprunts temporaires. Quant à la subvention du gouvernement du Québec, également de quelque \$900.000 elle sera échelonnée sur une période de dix ans; toutefois, il y a possibilité que le cas soit reconSIDÉRÉ par les hautes autorités pour réduire cette période à cinq ans.

Les estimés préparés par les ingénieurs-conseils St-Pierre, Bertrand, Savoie, Chartron de Victoriaville indiquent un coût de près d'un million et demi pour la conduite d'amènée et de trois-quarts de million pour l'usine de filtration. Avec la réalisation du projet, le budget de la ville de Plessisville pour l'aqueduc municipal passera à \$305.000 par année; ce budget est actuellement de \$171.000.

Une comparaison a également été établie pour l'augmentation du coût au consommateur; ce que les usagers paient \$45 pourrait dépasser légèrement \$75 par année pour une famille moyenne. Cette augmentation sera compensée par une économie considérable dans le savon car, selon des statistiques, Plessisville est la ville de la région où il se fait la plus grande consommation de ce produit à cause de la dureté de son eau, problème qui sera éliminé avec l'eau provenant de la Bécancourt.

Ordonnance

Le premier magistrat de Plessisville a fait remarquer que la Régie des eaux du Québec avait proposé de faire passer un



Rosaire Côté

ordonnance pour réaliser le projet "Bécancourt"; les édiles ont préféré laisser à la population la liberté de décider elle-même. M. Rosaire Côté et ceux de ses collègues qui ont pris la parole au cours de l'assemblée ont insisté sur l'importance que pourrait avoir sur l'avenir économique de Plessisville la réalisation du projet soumis.

Des hommes d'affaires, des responsables d'entreprises et des contribuables présents à la réunion ont appuyé cette remarque; des chiffres ont même été donnés sur des pertes subies par certaines entreprises à cause de la dureté de l'eau actuelle et de la quantité limitée de l'approvisionnement. La protection contre le feu a aussi été soulignée.

Le conseiller responsable de la commission de l'eau, M. Raymond Hainse, ainsi que l'ingénieur de la ville, M. Michel Parenteau, et quelques autres responsables ont donné des précisions à la suite de questions posées par les contribuables. Ainsi, au 1er août 1972, la dette de la ville de Plessisville dépassait légèrement les \$2 millions, l'évaluation imposable est de \$25 millions. On a également fait remarquer que les règlements de 1972 coûteraient presque tous en bas du prix prévu.

M. Raymond Hainse a précisé que les demandes de soumissions avaient une clause à l'effet de donner la préférence aux entreprises locales pour les sous-traitants si les contrats principaux vont à l'extérieur, ceci en considérant qu'un travail de qualité équivalente pouvait être fourni.

Adoption du règlement

Le conseil municipal de la ville de Plessisville avait fixé à deux heures la durée de cette assemblée publique pour l'approbation du règlement de \$2.875.075,30. Questions et remarques ont permis d'apporter des éclaircissements sur plusieurs points. Certains contribuables qui semblaient s'opposer ont finalement déclaré qu'ils avaient pris une telle position pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le projet afin que le public soit bien au courant.

D'autres ont plaidé immédiatement pour la réalisation en faisant remarquer que l'importance des subventions offertes était une chance à ne pas laisser passer pour solutionner un problème à l'étude depuis de nombreuses années et pour lequel des heures innombrables ont été données par ceux qui se sont succédé à l'hôtel de ville. M. Marcel Collin, ex-maire, s'est déclaré en faveur du projet qui a été adopté sans aucune opposition.



Une vue d'ensemble de la nouvelle extension relocalisable du campus de Drummondville du CEGEP Bourgchemin, bâtie au coût de \$129.000. Au premier plan, l'em-

placement des nouveaux locaux, au second plan, les locaux en place et à l'arrière-plan, la vieille partie de la maison d'enseignement. (Photo Beausoleil)

Le campus de Drummondville du CEGEP ouvrira le 11 septembre

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le campus de Drummondville du Collège régional Bourgchemin ouvrira ses portes, lundi le 11 septembre, aux quelques 800 étudiants qui le fréquenteront au cours de la prochaine année académique. C'est ce que nous a révélé le directeur du CEGEP, M. Médéric Grenier, au cours d'une conversation téléphonique, hier après-midi.

M. Grenier a laissé savoir que le CEGEP devait tout d'abord ouvrir ses portes dès le 28 août mais que la date du début des travaux d'agrandissement ne

l'école aussi hâtif. Même si ces travaux ont débuté avec quelques semaines de retard sur la date espérée, ils se sont poursuivis allégrement depuis le début de sorte que les employés de la construction ont gagné un peu de terrain sur la cédule établie depuis la fin juin.

On se souvient qu'après un long cheminement, le gouvernement provincial a accepté la construction d'une extension préfabriquée au local présentement situé au 415, rue des Ecoles, ce qui portera la superficie de plancher du campus de Drummondville de 18.000 pieds

carrés, à 62.000 pieds carrés. Cette extension relocalisable est actuellement construite au coût de \$1.129.000 par les employés de la firme DeSourdy.

Interrogé à savoir si l'agrandissement du CEGEP allait améliorer la situation de façon appréciable, M. Grenier n'a pas hésité à répondre dans l'affirmation, soulignant notamment que l'an dernier, il n'y avait définitivement pas de locaux suffisants pour les besoins des élèves et des quelques 50 professeurs. Avec l'agrandissement en cours, cette lacune sera corrigée cette année.

Ces nouveaux locaux n'ont

d'ailleurs pas été conçus uniquement en fonction des besoins de la prochaine année scolaire, mais aussi en fonction des années suivantes. Ils répondront donc aux besoins de demain.

Comme l'a souligné le directeur du CEGEP, non seulement cet investissement permettra-t-il des espaces suffisants, mais aussi, il fournira l'occasion d'imprimer un nouvel essor à l'enseignement collégial à Drummondville, ce que l'on souhaite ardemment.

La bâtisse déjà existante au 415 de la rue des Ecoles est la propriété de la Commission scolaire, le CEGEP l'occupe à titre de locataire. Mais dans le cas des nouveaux locaux préfabriqués, ils seront la propriété du CEGEP qui les a achetés. Ils seront utilisés pendant quatre ou cinq ans aux mêmes fins. Qu'en adviendra-t-il par la suite? La réponse à cette question semble déjà avoir été prévue par les autorités du CEGEP mais on estime qu'il est encore un peu tôt pour dévoiler quoi que ce soit à ce sujet. C'est du moins l'impression que nous a donnée M. Grenier.

La nouvelle extension comprendra notamment une douzaine de classes, une bibliothèque, une aile pour l'éducation physique, des laboratoires, etc. Elle permettra finalement de regrouper au même endroit les enseignements dispensés jusqu'à maintenant à différents points de la ville.

Nouveau syndicat pour les travailleurs de la construction

DRUMMONDVILLE (P.M.)

Les travailleurs de la construction ont décidé de fonder un nouveau syndicat à la suite de la décision prise par le Syndicat national des métiers de la construction de Drummondville Inc. de demeurer à la CSN. Ce nouveau syndicat porte le nom de Syndicat démocratique des travailleurs de la construction de Drummondville, affilié à la Centrale des syndicats démocratiques qui a été reconnue légalement le 8 juillet 1972 par le bill 58 et qui changea en même temps la période de maraudage qui devait avoir lieu du 3 novembre au 12 décembre 1972. Avec cette nouvelle loi, les tra-

vailleurs de la construction peuvent changer de syndicat immédiatement sans limite de temps.

L'exécutif provisoire de ce nouveau syndicat est composé de: MM. Claude Bourgault, président, Sylvio Tremblay, secrétaire et Omarius Lavoie, trésorier.

"L'organisation est maintenant commencée et tous les travailleurs de la construction seront invités à faire partie de ce nouveau syndicat, afin de faire du vrai syndicalisme et non de préparer une révolution avec le groupe à Chartrand et Pépin sous la couverture de la défense

des travailleurs", a dit M. Claude Bourgault, président.

Ce nouveau syndicat aura son bureau à Drummondville avec le même personnel qu'auparavant, et aura à sa disposition tous les services auxquels ces travailleurs ont droit, tels que le bureau de placement, l'assurance-chômage, les accidents de travail, les assurances et les vacances de la construction.

A Drummondville

Ouverture du Centre de documentation officielle

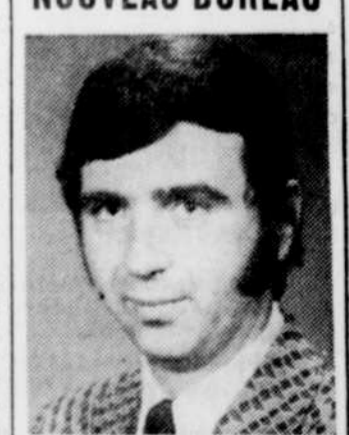
DRUMMONDVILLE (P.M.)

Le Centre de documentation officielle est maintenant ouvert au grand public drummondvillois. Ce nouveau service est un projet pilote, mis sur pied par un groupe de Perspectives-jeunesse en étroite collaboration avec l'Association des parents de Drummondville, Information Canada et le bureau de l'Éditeur officiel du Québec. C'est d'ailleurs l'Association des parents qui prendra la relève.

cette raison, le Centre de documentation lui permet de consulter dans une atmosphère de bibliothèque les documents qui l'intéressent et plus encore le Centre de documentation est en mesure de lui fournir une photocopie.

Les locaux du Centre de documentation officielle sont ouverts aux heures suivantes: de 9 à 5h les lundi et mercredi, de 9 à 5h et 7h à 9h les mardi et jeudi et de 9 à 4h le vendredi.

NOUVEAU BUREAU



Dr MICHEL ROUX, M.D.

Le Dr Michel Roux, M.D., annonce à la population de Victoriaville et à la région qu'il aura maintenant son bureau au 147 est, Notre-Dame, Gradue de l'Université Laval en 1969, le Dr Roux a fait 1 an d'internat à l'Hôpital de Chicoutimi et pratiquait sa profession à Warwick depuis 2 ans.

BUREAU: lun., mer., ven. après midi et soir, Mardi: après-midi. Tel. Bur.: 758-3922 Res.: 758-0190

Rencontre avec les corporations publiques



Les représentants des corporations publiques (hôpital et commissions scolaires) ont aussi leur mot à dire sur la forme de compensation à adopter et on retrouve pour en discuter MM. Yves Houle,

Edouard Fournier, Frère Martineau, MM. Joachim Bastida, Marc-André Deschênes, et un représentant des Frères des écoles chrétiennes. (Photo Pierre Wibout)



Le maire Roger Veilleux discute avec un groupe de religieux et religieuses des

solutions au problème de taxation dans la ville de Nicolet. (Photo Pierre Wibout)



Le président de la Commission des finances au conseil municipal, M. Georges Robin (au centre), a donné le ton au débat

en se faisant le défenseur d'une compensation basée sur l'évaluation foncière. (Photo Pierre Wibout)

au coeur du québec



Le conseil municipal de Nicolet sollicite la contribution des corporations publiques et religieuses et c'est ce qui fait l'objet des échanges entre le frère Roger Lampron, les conseillers Lionel Fréchette, Sylvia Tailon, Clément

Roy, le directeur général des services, M. Georges Biron, le conseiller Jacques Bellemare, et l'administrateur de l'évêché, M. Léo-Paul Landry. (Photo Pierre Wibaut)

Rencontre avec le conseil de Nicolet

Les corporations religieuses et publiques acceptent en principe de payer des taxes

par André PROVENCHER

NICOLET — Répondant à l'invitation du maire Roger Veilleux et du conseil municipal, les corporations religieuses et publiques de la ville de Nicolet ont accepté en principe, jeudi, de contribuer à l'administration des services publics, mais les bases de la compensation restent toujours à préciser. Soulignons qu'en vertu de la nouvelle loi 48, portant sur l'évaluation foncière, certaines institutions sont exemptées de taxes, tout en étant assujetties à une compensation pour les services directement rendus aux immeubles et aux individus.

La situation est particulièrement pénible dans la ville des clochers qui, de fait, est la seule au Québec où la valeur des biens non imposables dépasse celle des biens imposables. Selon les chiffres révélés par le directeur général des services, M. Georges Biron, la somme des biens non imposables atteint \$12.475.900, en regard de \$9.364.775 pour l'évaluation foncière imposable. Cette situation "privilegiée", comme l'a souligné le président de la commission des finances, M. Georges Robin, contraint l'administration municipale à faire des pieds et des mains pour maintenir des services publics de qualité... et équilibrer le budget. De bonne mémoire, les corporations religieuses et publiques n'ont jamais été sujettes à l'imposition foncière sous quelque forme que ce soit, sauf en 1968, où elles ont communément "donné un cadeau" de \$19.000.

Le maire Roger Veilleux n'a pas caché pour sa part qu'il souhaiterait voir les corpora-

tions religieuses et publiques participer annuellement, en fonction d'une base établie, à l'administration des services publics. Le premier magistrat a rendu son message de façon colorée, en affirmant que "les institutions religieuses sont des paratonnerres pour les nicolétains" ce qui n'exclut pas qu'il faut avoir l'argent pour entretenir les paratonnerres". La position financière de la ville de Nicolet a atteint un point critique l'an passé avec un déficit de plus de \$51.000, et c'est auprès des corporations religieuses et publiques que le conseil municipal veut réclamer le recours.

Bases de compensation

La rencontre de jeudi, même si elle a permis de s'entendre sur le principe de "payer", laisse en suspens la forme qu'épousera la compensation. La confusion et l'ambiguïté ont d'ailleurs plané sur l'interprétation du terme compensation, et il faudra plusieurs autres rencontres pour trouver une signification qui soit "conforme à l'esprit de la loi".

Le conseil municipal a suggéré un mode de répartition basé sur l'évaluation foncière, en servant des coûts des services de police et incendie, voirie, déneigement, éclairage des rues et égouts. L'administration de ces services exige des dépenses se chiffrant à \$133.845, alors que le budget global de la ville atteint \$453.328. Encore, au montant initial, a-t-on déduit les crédits de \$5.000 pour les amendes de circulation, et la part des recettes provenant de la taxe de vente.

Le montant à répartir entre tous les propriétaires, que leurs

biens soient imposables ou non, est de \$102.273. Un simple calcul permet d'établir le taux d'imposition foncière à 46,82 cents par tranche de cent dollars d'évaluation. L'adoption de cette forme de compensation procurerait à la ville des revenus additionnels de \$58.414.

L'esprit de la loi

Plusieurs intervenants à la réunion ont fait valoir que l'approche du conseil municipal dérogeait à l'esprit de la loi, où on dit que certains établissements sont exemptés de taxes foncières. En conséquence, toute compensation basée sur l'évaluation foncière ne peut être acceptable. Le législateur affirme en outre que seuls les services directement rendus aux immeubles sont assujettis à une compensation.

Le conseiller Georges Robin s'est montré pour le moins inquiet par cette interprétation du texte légal. "Il nous faut, a-t-il soutenu, répartir les dépenses en tenant compte des outils que nous avons à notre disposition. Or le seul instrument qui jusqu'à maintenant nous a été donné c'est l'évaluation foncière".

De l'avis d'un représentant de la communauté des Frères des écoles chrétiennes, l'évaluation des services rendus peut utiliser d'autres critères qui ne choqueraient pas l'esprit de la loi. Par exemple, le pied linéaire pour les services de voirie et de déneigement, et le pro-rata pour le service de police. Mais ce ne sont là que des plans ébauchés, et il faudra se rencontrer à nouveau pour éluder la question.

Mademoiselle.

Si vous avez complété une 11^e ou 12^e année, ou mieux encore, si vous avez fait du CEGEP, et que vous aimeriez vous retrouver sur le marché du travail dès l'an prochain...

Alors, faites une visite au MODERN ENGLISH SCHOOL

Le Modern English School ne manque pas d'élèves, mais il est à la recherche de jeunes filles possédant du talent et une bonne personnalité pour remplir des positions vraiment remarquables et bien rémunérées, obtenues par l'entremise de son service de placement.

Ne serait-ce que par curiosité, passez voir les locaux complètement réaménagés afin de donner plus de confort aux élèves et faciliter l'étude. Entre autres, voyez la nouvelle salle de dactylographie entièrement équipée et la somptueuse salle de charme et d'élégance. Tout est vraiment moderne.



YVON FORCIER

Le cours de secrétariat est complet et BILINGUE - L'école est reconnue par le Ministère de l'Éducation et décerne le diplôme officiel du gouvernement.

Il est maintenant toujours possible d'obtenir un prêt, informez-vous au directeur de l'institution.

LES BUREAUX: Modern English School - 1581 rue Royale, Trois-Rivières - Tél.: 378-1123

MODERN ENGLISH SCHOOL
1581, ROYALE TROIS-RIVIERES TEL.: 378-1123

Toute personne ayant une chambre ou un appartement à louer dans le centre-ville peut téléphoner pour aviser la direction de l'école

Il comprendra quelque 400 unités de logements

Développement domiciliaire de \$8 millions à Tracy

TRACY (L.B.) — Un développement domiciliaire, évalué à \$8 millions, est en voie d'érection au sud de la Mairie de Tracy. Il s'agit des Bois d'Angoulême, qui est le premier projet dans ce secteur et qui sera réalisé par étapes, par la Société d'Angoulême Incorporé, une filiale des Immeubles Simard.

Les Bois d'Angoulême, situés à 600 pieds au sud du centre commercial de Tracy, actuellement en construction, sont situés le long de l'autoroute 30. Le développement comprendra quelque 400 unités de logements, soit des maisons unifamiliales, ou des maisons en rangée, qui seront érigées sur des terrains boisés.

La première phase du projet, a souligné le président des Immeubles Simard, M. Gilles Si-

mard, est présentement en cours et permettra de réaliser au cours des prochains mois une cinquantaine d'unités de logements évaluées à \$1 million. Ces maisons sont construites par des entrepreneurs locaux: Philippe Létourneau, Les Bois d'Angoulême, Gérard Bergeron et autres. Trois unités de quatre logements chacun (maisons en rangée) sont en construction sur la rue Angoulême. Ces douze logements, qui ne sont pas encore complétés, sont déjà vendus. Par ailleurs, des maisons unifamiliales sont en construction sur les rues Riel, Fortier et d'Auteuil.

Les terrains qui forment les Bois d'Angoulême ont été achetés de MM. Aurèle Desrosiers, Elphège Racine et Josaphat Le-

moine. Le département des travaux publics de la ville de Tracy a déjà installé les services d'eau et d'égouts sur quatre rues de ce nouveau développement domiciliaire: Riel, Fortier, Angoulême et d'Auteuil. Les trottoirs et les bandes de béton sont également construits. Les fondations de rue et l'asphaltage seront faits au début de l'automne.

M. Simard fait remarquer qu'il est très important pour le promoteur que les services publics soient installés de même que la construction des trottoirs et le pavage des rues soient faits avant la construction des maisons dans un nouveau secteur domiciliaire, ou à tout le moins pendant la construction des maisons. Les futurs propriétaires ont une idée exacte du site, de l'environnement et ils sont assurés de ne pas avoir à attendre des mois parfois avant de pouvoir habiter leur nouvelle

demeure, faute de services pu-

blics. Par ailleurs, le développeur, si les services publics sont installés, doit payer les taxes, ce qui le force à accélérer la vente des terrains ou des maisons.

M. Simard a également souligné que les Bois d'Angoulême en plus d'être situés dans un secteur boisé, sont à proximité de l'autoroute 30, actuellement en construction dans ce secteur, et du centre commercial "Plaza Tracy", qui doit ouvrir ses portes à la fin d'octobre.

Les investissements réalisés dans ce secteur de la Mairie de Tracy s'élevaient à \$16 millions, soit \$8 millions pour le développement domiciliaire "Les Bois d'Angoulême", \$5 millions pour le centre commercial de Tracy et \$3 millions pour l'édifice que la corporation du CEGEP Bourgeois doit construire, en face de la Mairie, pour abriter le campus Sorel-Tracy.



C'est dans cette maison située au 1211 du rang Beaupré à Sainte-Ursule que M. Denis Béland a été victime d'une tentative de meurtre et de vol à main armée jeudi soir. Les deux bandits ont pénétré

par la porte arrière. Les agents de la Sûreté du Québec étaient encore sur les lieux hier pour leur enquête relative à cette affaire. (Photo Lapointe)

Denis Béland reçoit une balle dans le dos en tentant d'aller chercher du secours

par Berthold LEVESQUE

SAINTE-URSULE — Un citoyen de Sainte-Ursule, M. Denis Béland, âgé de 30 ans, repose actuellement dans un état stationnaire à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, après avoir reçu une balle dans le dos lors d'une tentative de vol à main armée à la demeure de ses parents, au 1211 du rang Beaupré, jeudi dans la soirée. Les deux cagoullards n'ont cependant recueilli aucune somme d'argent lors de cette intrusion à Sainte-Ursule.

L'intrusion des bandits s'est faite à la demeure de Béland vers 21 h 15. Mme Albert Béland était assise à la table avec son fils Denis pour le souper lorsque tout à coup, on entendit la vitre de la porte voler en éclats et au même instant deux individus armés de fusils à canons tronçonnés et portant ca-

goules ont fait irruption dans la maison pour commettre leur méfait. Pour sa part, M. Albert Béland, qui sommeillait dans son lit, a été réveillé par le bruit.

Le vieux couple Béland et leur fils Denis n'ont pas eu le temps de réaliser quoi que ce soit. Au moment où les bandits venaient de pénétrer à l'intérieur, M. Denis Béland a profité d'un moment d'inattention des individus pour se lancer vers la porte et tenter d'aller chercher du secours et c'est alors qu'il a été tiré immédiatement dans le dos. Les malfaiteurs se sont enfuis aussitôt à cause de cet incident sans avoir eu le temps de demander de l'argent.

La balle a atteint M. Béland dans le dos pour ressortir dans le bas du ventre. Lorsque les policiers se sont rendus sur les lieux, le blessé a été conduit immédiatement à l'hôpital Comtois de Louiseville pour être par la suite transféré à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières vu la gravité de sa blessure, par une ambulance de la maison Louis Richard de Louiseville.

Une fouille en règle

Il a fallu peu de temps à la Sûreté du Québec, détachement de Louiseville, sous la direction du sergent Marcel Huneault, pour organiser une fouille en règle de tout le comté de Maskinongé dans la soirée. On a aussi fait appel à plusieurs agents des sûretés de Trois-Rivières, Berthierville, Saint-Gabriel, et Shawinigan, pour effectuer un blocage complet de toutes les routes de la région pour tenter de mettre la main sur le duo dont on n'avait eu aucun détail précis. Dix autos d'unités d'urgence ont patrouillé au complet le comté et presque tous les agents de la SQ de Louiseville étaient à ce moment en devoir. L'enquête dans cette tentative de vol et de meurtre a débuté

Aucune accusation n'a été portée à ce jour contre La Caillette et les Produits laitiers Lessard

par Yves CHAMPOUX

MASKINONGÉ — Aucune accusation officielle n'a encore été portée contre les fromageries du comté de Maskinongé, "La Caillette, de Maskinongé, et Les produits laitiers Lessard Inc, de Saint-Justin" qui avaient reçu la visite le 24 mai dernier, de la police de Montréal, accompagnée de la Sûreté du Québec, alors qu'une perquisition avait été effectuée. Ces derniers étaient accompagnés également d'un microbiologiste de l'Université McGill de Montréal, qui avait pour tâche de prélever des échantillons des différents produits que vendent les fromageries. On sait d'autre part que ses deux firmes appartiennent à la famille Saputo de Montréal, qui possède une fromagerie à Saint-Michel, en banlieue de Montréal, laquelle a reçu aussi la visite de la police du service de recherches du crime organisé.

La police nous a expliqué que le retard apporté sur les procédures afin que soient portées les

accusations, puisqu'aux deux fromageries du comté de Maskinongé on a déterminé que certains produits accusaient une trop grande quantité de bactéries, devenant un danger pour le consommateur, est que l'on doit attendre que soient terminées les procédures judiciaires entreprises à Montréal en rapport avec la firme G. Saputo et Figli, fromagerie de Ville Saint-Michel, et l'affaire de Saint-Léonard.

Toutefois la police nous a signalé qu'elle avait jusqu'à six mois pour porter les accusations, au nombre de neuf. Etant donné que les perquisitions ont été effectuées le 24 mai dernier, la police pourra procéder jusqu'au 24 décembre 1972. Une seconde raison du retard est qu'un rapport des analyses des produits provenant des fromageries de la région de Maskinongé a été envoyé au ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, afin qu'il puisse en faire une analyse et si nécessaire formuler personnellement les plaintes.

Pierre Lamontagne
OPTICIEN D'ORDONNANCES

1065, rue ST-PROSPER TROIS-RIVIERES, Qué.

HEURES DE BUREAU { DU LUNDI AU VENDREDI 9H. À MIDI / 1H. À 5H.30 / VENDREDI SOIR 7H. À 9H. / SAMEDI, FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE

Les Portes coulissantes et Fenêtres SOLARIS

SOLARIS

illumine votre joie de vivre

Avantages:
vision assurée en toute saison. Isolation calorifique, d'où économie de combustible. L'été, l'intérieur est mieux protégé contre la chaleur du dehors. Élimination de la corvée des contre-fenêtres (entreposage et entretien, etc.) Seulement deux surfaces à laver. Assourdissement des bruits de l'extérieur.

La Cie Lucien **LEBOEUF** Ltée
STE-GERTRUDE TEL.: 297-2708

SOLARIS
élimine le givre, est robuste et durable.

Si vous voulez boire c'est votre affaire

Si vous voulez arrêter et ne le pouvez, c'est notre affaire.

ALCOOLIKES ANONYMES

TELEPHONE: Trois-Rivières, Cap, Nicolet et Louiseville
376-6279

Shawinigan et Grand'Mère
538-6126

entre/voisins

● **DRUMMONDVILLE** — Le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Jean-Luc Papin, clôturera sa tournée de la région par une visite à la nouvelle usine de polymérisation de toiles pour pneus, à Drummondville, le samedi 26 août, à 10 h 30 de l'avant-midi. Cette visite sera suivie d'une conférence de presse donnée par le ministre et par le président de cette compagnie, M. Ronald H. Perowne.

● La commission scolaire de Drummondville tiendra son assemblée régulière le lundi 21 août, à 20 heures à l'école St-Paul. Cette assemblée sera précédée d'une réunion du comité exécutif à 18 h 45 au centre administratif et d'une autre assemblée en comité à huis-clos pour la nomination d'un commissaire en remplacement de M. Jules Joyal, démissionnaire.

● **DRUMMONDVILLE** — L'usine de Drummondville de Cellulose Canada Limitée a mérité les grands honneurs du concours annuel de sécurité au travail auquel participent toutes les usines de la compagnie à travers le Canada. La remise officielle du trophée de sécurité, laquelle devait avoir lieu le 8 juin dernier, est reportée à 3 heures, jeudi, le 31 août, sur les terrains de l'usine. Cette présentation sera suivie d'un cocktail et buffet au Motel Le Dauphin.

● **DRUMMONDVILLE** — Même s'il ne fait pas partie du comité exécutif, le commissaire Lucien Morissette n'a pas tardé à s'imposer par des interventions sur des sujets aussi variés que nombreux. M. Morissette qui jouit d'une expérience de vingt années dans la vie publique s'était surtout signalé par le passé comme le premier magistrat de Drummondville-Sud.

● **DRUMMONDVILLE** — Le service des maternelles offert par le Service de la récréation sur tous les parcs de Drummondville, pour la saison estivale, tenait une soirée amateur au Centre culturel jeudi soir. Il s'agissait d'une soirée amateur réunissant les talents de tous les parcs de Drummondville. Une autre soirée du même genre se déroulait à l'école Duverny pour les maternelles et les enfants de huit à douze ans de Drummondville-Sud. Il y avait théâtre, improvisation, récital, poèmes et autres formes d'expression.

● **VICTORIAVILLE** — La Légion royale canadienne tiendra au début de septembre son tournoi de golf annuel. Les inscriptions doivent être rendues pour le 6 septembre. Il s'agit d'un tournoi pour les membres de la légion seulement, membres en règle et membres sociaux.

● **VICTORIAVILLE** — Les professeurs de la région de Victoriaville qui faisaient partie de la Caisse d'économie des enseignants des Bois-Francis l'an dernier, sont invités à faire leur répartition de dépôts pour l'année scolaire 72-73. Il s'agit d'envoyer la formule de retenues à la source envoyée par M. Jacques Demers, gérant de la Caisse.

● **VICTORIAVILLE** — La Caisse d'économie des enseignants des Bois-Francis aura cette année trois sortes d'épargnes avec trois taux différents. Il s'agit de l'épargne ordinaire avec un taux de 4 p.c., épargne-vacances à 6 p.c. et épargne-sociale 7.5 p.c.

● **VICTORIAVILLE** — Tous les professeurs qui n'étaient pas encore membres de la caisse l'an dernier sont invités à communiquer avec M. Jacques Demers, 37, Avenue des Merisiers, à Victoriaville.

● **VICTORIAVILLE** — Le club de camping et de caravanning Kanvico est en fin de semaine au camping Crêteau de Saint-Valère. Espérons pour eux que la température sera bonne.

● **ARTHABASKA** — C'est ce soir que les jeunes d'Arthabaska ont rendez-vous à l'école Mgr Côté pour le gala des loisirs d'Arthabaska. On y décernera des trophées Mérites pour les efforts accomplis dans plusieurs disciplines.

● **ARTHABASKA** — Parlant de ce gala, il y aura élection de Mlle OTJ 72; cinq jeunes filles se préparent depuis un certain temps pour cette fête. La soirée se terminera par de la danse.

● **VICTORIAVILLE** — C'est demain le grand marathon de nage au parc de la Joie dans le secteur Ste-Famille de Victoriaville. Il n'en coûtera rien pour y participer. Cette organisation n'a pour but que d'intéresser le plus de jeunes possible à la natation. Il s'agira de 1,001 longueurs de piscines, la 1001 étant faite par une personnalité surprise. Le tout débute à 9 heures et se continuera jusqu'à 19 heures. Un mini feu de camp terminera la journée.

● **VICTORIAVILLE** — Le nouveau président de la ligue de ballon sur glace de Victoriaville, en remplacement du commissaire Normand Arbour, a été choisi cette semaine. Il s'agit de Réal-Jean Couture. Il sera secondé dans son travail par Claude Verville, Claude Lefebvre, Paul-Emile Blais, Nicole Couture et Michel Dubois.

● **WARWICK** — C'est en fin de semaine qu'a lieu le tournoi de balle-molle Wilfrid-Mailhot à Warwick. Le tournoi devait commencer hier mais le mauvais temps.

● **VICTORIAVILLE** — C'est aujourd'hui et demain le championnat masculin de golf des Cantons de l'Est au club de golf de Victoriaville. Plusieurs golfeurs connus sont attendus, dont Pierre Lessard.

● **PRINCEVILLE** — La garde St-Eusèbe de Princeville a reçu l'approbation des autorités de la Fabrique pour installer des câbles afin de ne permettre l'accès aux jubés de l'église que lorsque jugé nécessaire. Dans un autre domaine, le président, M. Willard Labrecque, et ses collègues préparent une fête champêtre pour les membres et leurs familles, des élections pour ceux dont le mandat prendra bientôt fin, une initiation pour les recrues.

● **SAINT-NORBERT** — Le comité des loisirs de St-Norbert d'Arthabaska étudie la possibilité de former une équipe qui représentera la localité à l'Association du centre du Québec. Les amateurs de pétanque locaux ont profité d'une clinique organisée à l'intention des jeunes et des adultes intéressés à ce sport. Les instructeurs ont déclaré que les fervents de la pétanque de St-Norbert avaient suffisamment d'expérience pour pouvoir représenter avantageusement la localité.

● **PRINCEVILLE** — M. Antonio Levasseur est maintenant dans un état satisfaisant après un accident qui l'a conduit à l'hôpital. Il avait fait une chute alors que, monté sur un escabeau, il peignait le haut d'une porte de la maison de Mme Jean Fournier. Le Dr Jean-Louis St-Hilaire lui avait donné les premiers soins; M. Levasseur s'était blessé à la tête et avait perdu connaissance.

● **PRINCEVILLE** — Le Centre d'Accueil Domrémy de Princeville a réuni quelque 50 participants pour une fête champêtre avec épiluchette de blé-d'inde. Il s'agissait d'une manifestation familiale avec le domaine Chez Alcide à St-Norbert d'Arthabaska comme lieu de rendez-vous. M. Jean-Louis Allard, président, et ses aides préparent maintenant un bingo.



Le sympathique M. Tomate accueille les visiteurs au pique-nique annuel aux tomates de Saint-Pierre-les-Becquets. (Photo Pierre Wibaut)

Pique-nique aux tomates à Saint-Pierre-les-Becquets

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS (AP) — La communauté de la seigneurie Lévrard-Becquet, qui célèbre cette année son tricentenaire, s'anima dimanche par tous ses feux, pour fêter la saveur de sa richesse locale, la tomate. Pour la seconde année consécutive, le pique-nique aux tomates devrait réunir plusieurs centaines de personnes, à la ferme de M. Georges Lafleur, de Saint-Pierre-les-Becquets.

Les agapes débuteront à 12 h 00 et les participants n'ont qu'à apporter le pain, le beurre et les condiments qui rehaussent la saveur du sandwich aux tomates. C'est-à-dire que l'élément principal, et essentiel, il faut dire, sera fourni par les maraîchers de Saint-Pierre-les-Becquets. Pour la modique somme de un dollar, toute la famille pourra se gaver de ce fruit délicieux qu'est la tomate de Saint-Pierre.

Au cours de l'après-midi, la fête populaire se poursuivra avec son de la musique, et aux rythmes de la danse. Bien entendu, on pourra rencontrer également M. Tomate, ce nouveau personnage légendaire qui traduit la jovialité et la chaleur accueillante des habitants de la seigneurie. On pourra aussi se balader en "quatre roues" à travers les champs de culture de Saint-Pierre. Enfin, on demande aux visiteurs d'apporter leur chaise...instrument de repos lorsque la fête a bien duré.

Des projets de rénovation à Pierreville sont refusés

PIERREVILLE (AP) — Le ministre des Affaires municipales a refusé d'approuver la rénovation de la caserne municipale d'incendie et de l'hôtel de ville de Pierreville, en s'appuyant sur le fait que le projet ne respecte pas les normes de superficie, édictées par la direction générale de la protection contre les incendies.

Le projet, qui devait représenter un investissement de \$25,000, sera envisagé sous une autre forme, en tenant compte de deux alternatives. Le ministre des Affaires municipales a en effet proposé au conseil municipal de considérer la construction d'une nouvelle caserne d'incendie, ou la construction d'un hôtel de ville, englobant la caserne, le service de police, et le logement du policier.

À tous fins utiles, le conseil municipal de Pierreville a demandé au ministre de déléguer un spécialiste pour étudier sur place les besoins de la municipalité. Le service de protection contre l'incendie dessert, par contrat de service, les municipalités de Notre-Dame-de-Pierreville, Saint-Gérard, Saint-Thomas-de-Pierreville, Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre. En vertu d'une entente avec la compagnie Pierre Thibault Canada Ltée, la municipalité de Pierreville dispose de deux camions à incendie.



Une ronde sur les terrains entourant la cage de verre du CEGEP de Victoriaville, voilà qui commençait bien l'année scolaire en septembre dernier. (Photo Laurier GARDNER)

Les cours au CEGEP reprendront le 28 août à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — La journée du lundi 28 août marquera le début des cours au CEGEP de Victoriaville. Pour cette occasion, le service socioculturel du Collège, en collaboration avec un comité formé de représentants de l'administration, du personnel enseignant et des étudiants, a organisé certaines activités pour marquer la réouverture du CEGEP pour une autre année. Tous les membres de la communauté éducati-

ve du CEGEP seront invités à participer à diverses activités qui se dérouleront lors de la journée. Ils auront ainsi la chance de prendre leur premier souper collectif avec les autres membres de la communauté. Tous pourront renouer avec des personnes "perdues de vue" depuis la fin de la dernière année académique. Pour les nouveaux, ce sera

l'occasion de rencontrer les anciens membres du CEGEP, étudiants, professeurs et administrateurs. Les organisateurs de la journée espèrent que ces quelques heures de festivités permettront de créer au CEGEP un climat dynamique qui soit favorable à la construction d'un milieu créateur pouvant étendre son rayonnement sur toute la population de la région.

Organisée par la Maison du chômeur

Une grande semaine du chômage à Victoriaville

VICTORIAVILLE (L.G.) — C'est lundi que commencera dans la ville de Victoriaville la semaine appelée "Semaine du chômage". C'est sous le thème de "On va s'en sortir" et avec un sous-thème de "Du chômage à la libération", que les dirigeants de la Maison du chômeur de Victoriaville entendent alerter la population au sujet du problème du chômage dans notre région.

bel et bien après s'être longuement demandé l'utilité de la Maison du chômeur que l'on a décidé de tenir une telle semaine.

De longue date
C'est de longue date que cette semaine a été organisée. C'est

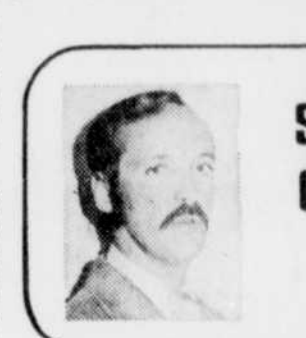
Après huit mois de travail intensif à Victoriaville, les dirigeants de la Maison du chômeur sont à se demander ce que vaut exactement un centre de dépannage (accueil, informations, service de "jobines") ou une bonne coopérative de production.

Clinique de donneurs de sang à Ste-Sophie

SAINT-SOPHIE (A.P.) — Dans le cadre du tricentenaire de la seigneurie Lévrard-Becquet, la population est invitée, lundi, le 21 août, à participer à une clinique de sang, qui aura lieu à l'école de Sainte-Sophie-Lévrard.

A court terme, héberger un chômeur, lui offrir une "jobine", l'informer sur ses droits, etc., reste valable si ça ne devient pas une fin en soi.

Programme
La journée de lundi sera occupée à la préparation de la marche du chômeur et la marche elle-même qui partira de la Maison du chômeur pour se rendre au centre civique où l'on entendra une conférence de M. Yves Vaillancourt sur le livre qu'il a publié intitulé "Du chô-



sur la route de berthier
yves champoux

Délégation de pouvoirs à la régionale Provencher

NICOLET (AP) — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale Provencher a approuvé, mercredi, un projet de délégation de pouvoirs au comité exécutif, concernant les services administratifs.

Si au temps du fabuliste Lafontaine la peste était un mal qui répandait la terreur, au temps du seigneur Cuthbert fils, ce fut le choléra.

Ce mal entra au pays au début de juin 1832, lors de l'arrivée à Québec du vaisseau "Voyageur". Dès le 11 juin, le choléra atteignait Montréal.

C'est le 13 juin qu'Abraham Richard, un engagé sur le "steambot" Chamby, décéda le matin en mettant pied à terre. Ce fut la première victime enregistrée à Berthier.

Losque Mgr Bernard-Claude Panet, archevêque de Québec, écrivait à Mgr Lartigue, son auxiliaire à Montréal, le 28 juin 1832, pour lui annoncer que le choléra qui sévissait alors à Berthier menaçait de s'étendre aux paroisses voisines, le mal avait déjà fait 16 victimes.

Ce devait être qu'un début, car du 13 juin au 26 septembre 1932, cette maladie emporta plus de 121 Berthelais. C'est grâce au curé Louis Lomthe, alors âgé de 68 ans, de Berthier, qui dans les registres paroissiaux lors des inhumations des victimes de ce fléau, indiquait de sa main tremblante, tantôt choléra et "coléra" que nous sommes parvenus à connaître le nombre de décès causés par ce mal.

D'après les 119 victimes dont l'âge est mentionné, et d'après le tableau, il est facile de voir que des Berthelais de tous les âges succédèrent du choléra.

Si la simple pensée du choléra était cause de panique et d'horreur chez nos ancêtres, il est assez difficile de s'imaginer l'atmosphère paroissiale pendant les trois mois qu'ils avaient lieu deux, trois, quatre, cinq et même six, (18 août) inhumations. Deux familles perdirent trois membres. Ce mal enleva à M. Joseph Aubin, son garçon Jean-Baptiste, le 13 août, sa femme (Marguerite Marquis) le lendemain et un deuxième fils, Noël le 18 août. Pour sa part, Mme Jean-Baptiste Brisset, dit Dupas (Julie Boulé) perdit tout d'abord son époux le 17 août, un fils le lendemain et un second, Louis le 24 août. Enfin, M. et Mme Pierre Rondeau (Marie Bibeau) firent inhumer le 17 juillet leur fils Antoine et leur fille Émerance.

Une deuxième épidémie de choléra du 25 juillet au 15 novembre 1834, où décéda la dernière victime, Jean-Baptiste Rainville, époux de Madeleine Desrosiers-Lafrenière, Mme Vve Joseph Ducharme (Marie Masse) perdit deux filles: Charlotte la première victime le 25 juillet et Félicité le 27 octobre. Enfin, deux des trois religieuses de notre couvent furent victimes du choléra. Tombées malades dans la soirée du 24 octobre, elles moururent avant le lever du soleil le lendemain. Elles furent inhumées alors près de l'église du côté du couvent le jour même, le 25 octobre. Notre église ayant été élargie en 1844, où ces corps reposent donc maintenant, rappelle le souvenir de soeur Sainte-Angèle, (Marie-Genève Lefèvre), supérieure âgée de 52 ans et de soeur de la Visitation (Angélique Fournier), institutrice, qui était âgée de 45 ans.

Ce texte nous a été gracieusement fourni par M. Jacques Rainville, historien de Berthierville.

Conférence de presse de René Lévesque à St-Léonard

NICOLET (AP) — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, accordera une conférence de presse, demain, à l'occasion de sa visite à la ferme Normand Belcourt, de Saint-Léonard-d'Aston. On sait que le président du PQ doit par la suite se rendre à Nicolet, Saint-David, Saint-Bonaventure et Pierreville, dans le cadre d'une tournée à travers une vingtaine de comtés.

Pour mieux entendre
VOICI LE
DETO

LES GRANDS APPAREILS MARK 100 ET 110

De passage au Cap-de-la-Madeleine, la semaine dernière, M. Lévesque a déjà effleuré un sujet qui préoccupe grandement la population du comté de Nicolet, soit la situation qui prévaut dans le parc industriel du centre du Québec, à Bécancour. Il faut donc s'attendre à ce qu'il soit invité à préciser sa pensée sur la question.

MAICO
Voyez-les, ENTENDEZ-les
AUJOURD'HUI

D'autre part, M. Lévesque répondra aux questions des journalistes sur les formes d'aide à apporter aux agriculteurs, dont les récoltes ont été ravagées par les gelées d'hiver et la persistance de la mauvaise température.

Le MARK 100 original est l'appareil le plus populaire qu'on produit "MAICO". Maintenant, l'exclusif microphone "déphasant" (BREVET EN INSTANCE) est disponible dans des lunettes auditives.

Dans un communiqué émis, hier l'association péquisté du comté de Nicolet avance que plusieurs dirigeants agricoles ont étudié de près les propositions faites par les deux gouvernements pour venir en aide aux cultivateurs, en concluant à l'irréalisme des solutions offertes. "Celles-ci ressemblent davantage à un cataplasme pour cacher le mal qu'à une opération pour le guérir", termine le communiqué.

Le MARK 110 "DIRECTION EAR" est muni du même et unique microphone à sons dirigés éliminant les bruits de fond. Il assure une meilleure réception des voix.

BUREAUX DE SERVICE:
815 Côte d'Abraham, Québec 4. Tél.: 529-9325
254 rue Rivier — CHICOUTIMI. Tél.: 543-3483
21 rue Verbois — RIVIERE-DU-LOUP. Tél.: 862-4971
635, 12e rue ST-GEORGES (Beauce). Tél.: 228-2970
867, rue De Foix — TROIS-RIVIERES. Tél.: 379-5715

Le travail que j'aime le mieux

...ce sont les vacances! Comme vous et comme tout le monde. Tellement comme tout le monde que, pour "fêter le travail", tout le monde prendra congé au début de septembre! C'est pas si bête. Et les écoliers malins ajoutent: on devrait toujours avoir congé le lendemain d'un congé!

Je me souviens d'avoir appris, sur une page d'un cahier d'exercice de la petite école, que "l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler". Eh bien, depuis le temps que je vois voler des oiseaux, ça va pour un bout de la phrase; mais quand je vois travailler les humains, là ça ne marche plus du tout! Ou bien l'homme aurait faussé la nature du travail en le rendant monotone, mécanisé, motorisé.

C'est trop facile d'expliquer tout ça en disant: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". Le travail peut être dur sans être ennuyeux. Il y a un peu d'échec de l'homme si le travail est parfois déshumanisant; car bien d'autres choses nous font suer sans nous ennuyer!

Mais on peut y appliquer un remède partiel: le hobby, la création personnelle, surtout en vacances.

L'homme a été créé créateur. C'est une chose tellement essentielle à l'homme qu'on appelle les premiers hommes "homo faber" et "homo habilis": l'homme artisan et l'homme habile, les premières créatures ressemblant un peu à ce que nous sommes.

Dans notre société actuelle, on bouffe de la consommation à longueur d'année. Un petit nombre d'hommes seulement peuvent encore créer: ce sont ceux qui inventent ce que les autres vont répéter. Les premiers restent créateurs, alors que les autres se changent malgré eux en robots. Les premiers viennent nous planifier l'existence jusque dans les détails, nous privant bien souvent de fantaisie, d'imprévu, de réalisation personnelle, de création.

Or, il est important que chacun continue d'être créateur en quelque domaine. Les passe-temps, les hobbies, ce sont des palliatifs à l'envahissement de ce terrain personnel qu'est la création, l'expression de soi-même dans quelque chose: la photographie, le jardinage, la menuiserie, etc. En face du mal, de la laideur, de la guefre, et de toute forme d'honneur, l'hom-

CHRÉTIENS EN VACANCES

me peut créer de la beauté selon ses talents. Et des talents, on en a tous un peu: le génie ne consiste pas à les posséder tous, mais à exploiter à fond les quelques uns qu'on possède.

Le mot création s'apparente à récréation. Et la récréation va de pair avec vacances. En fait, toute la vie ne consiste qu'à créer sans cesse. Toute vie ne dure que par une création continue. Ainsi en est-il de la vie de l'Eglise.

La seule fidélité possible consiste donc à se dépasser sans cesse, à exprimer d'une manière toujours nouvelle la seule chose qui subsiste: la VIE. Et ce qu'on appelle "tradition", ce n'est que la suite de toutes ces formes inventées par l'homme, différentes les unes des autres, et qui perpétuent le miracle de la vie. Dieu n'a pas conçu autrement le plan de l'univers. Son image est partout, toujours nouvelle et toujours ressemblante.

A son image, comme sa ressemblance, restons créateurs de vie et de beauté: l'humanité s'en portera mieux, et nous aussi.

Jean-René CANTIN

CARREFOUR

Un Centre oecuménique sera à la disposition des athlètes pendant la durée des Jeux Olympiques de Munich du 26 août au 10 septembre. Ce Centre comportera un lieu de repos, une Maison de jeunes, une église, un temple, etc.

"Pour un monde de justice, vivons l'Evangile", sera le thème de la prochaine Journée mondiale des Missions, le 22 octobre prochain, tandis que le thème "La paix est possible" a été choisi par le Pape pour la prochaine Journée mondiale de la Paix, le 1er janvier 1973.

Les Centres de Renouveau Chrétien tiendront leur congrès annuel à Québec, les 25, 26 et 27 août prochains. Les responsables de ce qui s'appelaient autrefois les maisons de retraites fermées s'interrogeront sur les projets d'avenir de leurs Centres, face aux espoirs suscités par le Rapport Dumont en ce qui concerne le renouveau spirituel du monde d'aujourd'hui.

C'est dimanche soir le 24 septembre à 7 h 30 que les diocésains de Trois-Rivières seront invités à célébrer les 25 ans d'épiscopat de Mgr Georges-Léon Pelletier à Trois-Rivières par une célébration eucharistique à la Basilique de Notre-Dame-du-Cap. Un Comité organise présentement ces fêtes que l'évêque lui-même a voulu simples et ouvertes à tous.

"Coups d'ailes", le bulletin officiel du Conseil de l'Age d'Or de la Mauricie, mentionnait dans son édition d'été qu'il existe présentement 48 cercles de l'Age d'Or affiliés. On y parle également de plusieurs activités intéressantes qui montrent toute l'initiative et le dynamisme des personnages du troisième âge.

Le Pape vient de nommer le Cardinal Paul-Emile Léger, missionnaire au Cameroun, membre de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, tandis que 2 évêques canadiens, Mgr Hermaniuk de Winnipeg et Rusnak de Toronto seront membres de la Commission pour la révision du Droit canonique oriental.

Les dirigeants de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne d'une quinzaine de villes du Québec se réuniront à Trois-Rivières les 2, 3 et 4 septembre. Tout en soulignant le 40ème anniversaire de la JOC dans la province, les responsables en profiteront pour faire le point sur leur mouvement face à la société actuelle et la vie du jeune travailleur.

La semaine de l'Assomption au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap a été cette année un succès. Le thème de la réflexion était la famille aujourd'hui et on a profité de ce temps pour remettre aux participants une liste de renseignements pratiques concernant les différents organismes qui s'occupent des couples et des familles, spécialement dans notre région.

Le dernier numéro de "Eglise de Trois-Rivières", bulletin diocésain d'information, annonçait la mise en place d'une nouvelle équipe responsable de la catéchèse des adultes dans le diocèse. Durant le premier semestre, neuf options ou neuf thèmes de réflexion seront possibles nécessitant 4 à 6 rencontres de groupes, tandis que durant le second semestre, l'effort sera mis sur "Chantier 73" avec comme thème: Le chrétien et les conflits.

VACANCES et TOURISQUE



-TU ES SOTTE D'AVOIR PEUR... TU VOIS, MOI JE CONDUIS LES YEUX FERMÉS...

Au camp "Belle-Joie" du Lac-à-la-Tortue

Des jeunes en marche avec le bonheur

Le bonheur, le bonheur, le bonheur, nous répète actuellement sur disque une chanson sur la consommation. Tout le monde le désire ce bonheur. Il n'est pas une question d'âge: la preuve c'est que j'ai rencontré au camp "Belle-Joie" du Lac-à-la-Tortue des jeunes heureux. Ils viennent de toute la région et participent aux différents camps. 10 cet été, du mouvement "Jeunesse en Marche".

Les filles d'un des camps de 5 jours s'appellent Céline, Guylaine, Manon, Sylvie, Christiane. Elles ont 11 et 12 ans et viennent de Shawinigan, Ste-Anne-de-la-Pérade, St-Paulin, Cap-de-la-Madeleine. Durant ce camp, elles ont parlé du bonheur: le bonheur est en moi, le bonheur est dans les autres, à la découverte du bonheur, le bonheur est "amour", le bonheur est dans le Seigneur. En équipes de 5 ou 6, puis en réunion plénière, avec l'abbé Henri Bourassa, aumônier diocésain de la JEM, elles ont réfléchi à ce bonheur qu'elles désirent.

Parler du bonheur

"Le bonheur, m'ont-elles dit, c'est l'autre, c'est se faire de nouvelles amies, c'est partager, c'est donner, pardonner, c'est créer des liens, s'approcher des autres, de ceux qui se sentent à l'écart." Le disque racontant l'histoire du Petit Prince de St-Exupéry et un audio-visuel "Aimer demain" sont venus alimenter leur réflexion. Réfléchir ainsi, même en vacances, ça ne semble pas trop difficile pour elles: "on se sent plus à l'aise pour parler, c'est pas comme à l'école, on n'a pas peur des punitions si on n'a pas les bonnes réponses, on est dehors au grand air, dans la belle nature."

Vivre le bonheur

Mais surtout au camp, on a eu l'occasion de vivre dans le bonheur. A l'intérieur de chaque équipe, avec la responsabilité, une étudiante de 15-16 ans, les occa-

sions ne manquent pas de partager, de rendre service, de donner de la joie. Ainsi, "au coucher, c'est pas toujours facile de faire le silence pour respecter le sommeil des autres". Le bonheur, on l'a vécu dans les jeux de pistes, les concours "ban-

Des camps profitables

Pour quelques-unes, c'est une première expérience de camp: laisser sa famille, son village, sa ville, apprendre à se débrouiller toute seule, se faire de nouvel-



les amies. Pour d'autres qui sont déjà venues, il y a toujours du nouveau. Mais toutes nous disent qu'elles apporteront ensuite à la maison beaucoup d'idées nouvelles qui procureront du bonheur.

Et à l'école, en septembre, elles seront peut-être des chefs d'équipe de "Jeunesse en Marche", essayant d'apporter bonheur et vie dans leur classe.

Voilà ce qu'ont vécu cet été 600 garçons et filles du diocèse dans ce beau décor du Lac-à-la-Tortue. Les responsables des camps, des professeurs laïcs et religieux vraiment engagés et...heureux de se dévouer gratuitement, sont emballés de ces journées de soleil et même de mauvais temps où on retrouve des jeunes avec toute leur spontanéité et leur sens de l'initiative. Liliane Lefebvre, Margot Périgny, Marthe Hamelin, Solange Lauzière sont parmi ces responsables.

"Jeunesse en Marche" continue à cause de gens comme eux et à cause de milliers de jeunes de l'école élémentaire qui en 1972-1973 voudront apprendre à "vivre avec" les autres.

Pierre LEROUX

grain/de sel

• Sur l'autoroute, un accident, là-bas, quelque part en avant... Nous sommes aussitôt des dizaines de voitures à trépidner nerveusement sur deux milles de long... Pensez donc! Une demi-heure de retard dans notre voyage.

• Sur la route de l'humanité, un crime affreux, un mensonge diffusé sur toutes les ondes, une injustice criante, un budget de gaspillage... Et ce sont des milliers d'hommes arrêtés dans leur marche vers la bonté, vers le vrai, vers la justice, vers la paix, vers le bonheur. Y avons-nous pensé?

Projet pastoral pour la Baie James

Quelles initiatives pastorales devra prendre l'Eglise du Québec pour répondre aux besoins suscités par le développement de la Baie James? C'est à cette question que doit répondre une étude demandée récemment par l'Assemblée des Evêques du Québec. Les responsables de cette étude seront monsieur l'abbé Roland Doyon, ex-directeur de la pastorale du diocèse de Québec, monsieur l'abbé Jean-Guy Pagé, directeur de l'Institut de Pastorale de l'Université Laval et monsieur l'abbé François Routhier, directeur du Centre de recherches en sociologie religieuse.

Les travaux actuellement en cours dans la région de la Baie James, les dé-

voppements prévus de certains coins du nord-ouest québécois, les migrations de population: tout cela posera des défis nouveaux à la pastorale de l'Eglise du Québec. C'est en vue d'être prêts à y répondre de la manière la plus adéquate possible que les évêques de la province ont demandé une étude prospective de la situation.

Les responsables de cette recherche prendront contact avec la population, multiplieront les consultations, recueilleront les données, etc... Ils formuleront ensuite leurs recommandations dans un rapport qu'ils remettront à l'Episcopat pour le 31 octobre prochain.

Pour professeurs et prêtres

Une journée de catéchèse

Une nouvelle édition du catéchisme de 3ème année vient de paraître. Il s'agit du livre "Rassemblés dans l'amour". Cette édition garde pour thème "L'Eglise" et met l'accent sur le dessin de Dieu: rassembler dans l'amour tous les gens de la terre. Avec les jeunes du groupe 8 ans, la dimension communautaire, ecclésiale, de la vie chrétienne est mise en relief.

Dans le diocèse de Trois-Rivières, ce programme nouveau a été expérimenté dans deux classes pilotes à l'école St-Jean-de-Brébeuf de Trois-Rivières.

Dans le but d'initier les professeurs de 3ème année de même que les prêtres qui animent la pastorale et la catéchèse dans les écoles élémentaires, une journée d'études est prévue pour jeudi le 31 août prochain au Collège Marie de l'Incarnation de Trois-Rivières, de 9h à 16h30.

C'est l'Office diocésain de catéchèse qui organise cette session. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'inscrire à l'Office, c.p. 1480, Trois-Rivières, le plus tôt possible.



A la compétition de moto-cross à Nicolet

Piff... Paff... et c'est le signal du départ

par André PROVENCHER

NICOLET — Cet après-midi sonnera le coup de départ de la grande première nicolétaine

dans la compétition de motocross, alors que s'y déroulera le premier moto-cross depuis la popularisation de ce sport à travers le pays. L'événement

prend place dans le cadre des fêtes du tricentenaire de l'agglomération de Nicolet et du centenaire de l'incorporation de la ville. Environ cent cinquante coureurs professionnels participeront aux épreuves, dans les classes 100 cc, 125 cc, 250 cc et plus de 360 cc. Les compétiteurs seront répartis en trois catégories pour chacune des classes, soit junior, senior et expert. La compétition est sanctionnée par la Canadian Motorcycles Association (CMA).

Une bourse globale de mille dollars sera distribuée aux vainqueurs, qui se partageront également de nombreux trophées. Les organisateurs Pierre Beaulac et Robert "Bobby" Rousseau ont travaillé sans relâche au cours des dernières semaines afin d'aménager le circuit et permettre le plus de confort

aux spectateurs. Aux points d'intersection, le visiteur trouvera les indications suffisantes lui permettant d'accéder au Montex, à Nicolet-sud, lieu des épreuves. Comme Dame Température doit épargner l'événement et laisser percer les rayons du soleil, on compte sur la présence de milliers de spectateurs. Les promoteurs sont d'ailleurs satisfaits des résultats de la campagne de pré-vente, dont environ six cents personnes ont bénéficié. Parmi les favoris de la compétition, notons les noms de Jeff Smith, sur Bombardier, et Marcel Courchesne, de Sorel, qui ambitionne le titre de champion junior canadien.



Une telle scène est prévue pour la fin de semaine dans la compétition qui se tient aujourd'hui au Montex. Prés de 150 participants sont attendus.

Les nageurs de la piscine Bois-Francis ont été en vedette

VICTORIAVILLE (L.G.) — Pour la troisième année consécutive, les nageurs de la piscine du parc Bois-Francis ont remporté le championnat interparcs à Victoriaville. Ils ont amassé 1501 points pour devancer ceux du parc Amitié qui ont recueilli 1181 points, et ceux du parc de la Joie qui n'a obtenu que 638 points.

Les compétitions de cette année se sont tenues les 21 juillet et 28 juillet, 4 et 11 août derniers.

Plus de 100 départs ont été donnés et un public assez nombreux a su encourager les nageurs même par des températures très peu clémentes.

Mlle Chantal Roux, responsable des compétitions, remercie le public de son encouragement, les nageurs de leur participation, ses principaux assistants (Serge Dubois, Roger Gagnon, Mario Dubuc, François Vigneault) ainsi que tous les bénévoles qui ont rendu possible la tenue de ces compétitions.

Mlle Roux tient à remercier aussi l'association professionnelle des policiers-pompiers de la ville qui a donné encore cette année les trophées.

Résultats détaillés

Voici les résultats de la dernière compétition, soit celle du 11 août tenue au parc Bois-Francis:

- COURSE**
- 1. FILLES - LIBRE - 5 ans et moins
 - 1 Rachel Caux, B. F.
 - 2 Caroline Roux, Amitié
 - 3 Iséult Jutras, B. F.
 - 4 Sonia Roux, Amitié
 - 5. GARÇONS LIBRE 5 ans et moins
 - 1 Vincent Martel, BF
 - 2 Stéphane Savaria, Amitié
 - 3 François Lacourse, De La Joie
 - 4. ADULTES FEMMES LIBRE
 - 1 Mme Jolicoeur, De La Joie
 - 2 Mme Genest, De La Joie
 - 3 Mme Henri Hamel, BF
 - 4. ADULTES HOMMES LIBRE
 - 1 M. Yves Ricard, BF
 - 2 M. Genest, De La Joie
 - 3 M. Simon, De La Joie
 - 5. FILLES PAILLON 8 ans et moins
 - 1 Geneviève Caux, BF 27.2
 - 2 Marise Binette, De La Joie 34.2
 - 3 Sonia Bergeron, BF 35.6
 - 4 Linda Provencher, De La Joie 37.4
 - 5 Michèle Guven, Amitié, Disq.

- 6. GARÇONS PAILLON 8 ans et moins
- 1 Marc St-Onge, BF 40.2
- 2 FILLES PAILLON 9-10 ans
- 1 Louise Pinard, BF 53.0
- 2 Chantal Larivière, Amitié 55.2
- 3 Sylvie Ross, De La Joie 41.5
- 4 Mariette Robitaille, Amitié 1:02.3
- 5 Odette Martin, De La Joie 1:07.1
- 6 Lyne Bergeron, BF 1:03.5 Disq.
- 8. GARÇONS PAILLON 9-10 ans
- 1 S. Caux, BF 49.8
- 2 M. Beuchecne, De La Joie 41.2
- 3 FILLES PAILLON 11-12 ans
- 1 C. Côté, BF 39.4
- 2 Marion Houle, Amitié 55.0
- 3 M. Béliveau, Amitié 45.0
- 4 A. Dubois, De La Joie 50.3
- 5. GARÇONS PAILLON 11-12 ans
- 1 F. Jutras, BF 51.9
- 2 A. Hamel, Amitié 59.1
- 3 FILLES PAILLON 13-14 ans
- 1 S. Caux, BF 39.9
- 2 M. C. Raymond, Amitié 39.2
- 3 A. Gaudet, Amitié 30.2
- 6. GARÇONS PAILLON 13-14 ans
- 1 L. Hamel, Amitié 39.1
- 2 J. Charland, Amitié 44.8
- 3 J. Ricard, BF 48.7
- 4 J. Laroché, De La Joie, Disq.
- 5. FILLES PAILLON 15 ans et plus
- 1 S. Jutras, BF 39.8
- 2 M. C. Raymond, Amitié 45.7
- 3 L. St-Arnaud, De La Joie 48.5
- 4 D. Huard, De La Joie 49.9
- 6. GARÇONS PAILLON 15 ans et plus
- 1 F. Jutras, BF 37.5
- 15. FILLES CRAWL 8 ans et moins
- 1 G. Caux, BF 20.0
- 2 M. Guivé, Amitié 21.9
- 3 M. Binette, De La Joie 23.6
- 4 M. Gaudet, Amitié 29.3
- 5 C. Pinard, BF 30.4
- 6 L. Provencher, De La Joie 34.4
- 16. GARÇONS CRAWL 8 ans et moins
- 1 M. Ratto, De La Joie 21.1
- 2 A. Astel, Amitié 21.4
- 3 M. St-Onge, BF 28.7
- 4 D. Roux, Amitié 32.2
- 17. FILLES CRAWL 9-10 ans
- 1 L. Hamel, Amitié 19.9
- 2 L. Pinard, BF 40.0
- 3 C. Dubois, De La Joie 59.4
- 4 D. Martin, De La Joie 59.7
- 5 L. Pinard, BF Disq.
- 6. C. Larivière, Amitié Disq.
- 18. GARÇONS CRAWL 9-10 ans
- 1 S. Caux, BF 40.8
- 2 C. Delisle, Amitié 41.1
- 3 Lacourse, De La Joie 46.6
- 4 M. Beuchecne, De La Joie 47.4
- 5 R. Hamel, BF 49.3
- 6 D. Fréchette, Amitié 54.4
- 19. FILLES CRAWL 11-12 ans
- 1 C. Côté, BF 32.5
- 2 E. Caux, Amitié 37.1
- 3 A. Dubois, Amitié 38.4
- 4 S. Rousseau, De La Joie 41.5
- 5 J. DeGuise, De La Joie 47.8
- 20. GARÇONS CRAWL 11-12 ans
- 1 C. Charland, Amitié 32.4
- 2 M. Côté, BF 33.5
- 3 F. Syneguel, BF 33.6
- 4 F. Houle, Amitié 34.0
- 5 A. Jacques, De La Joie 37.1
- 21. FILLES CRAWL 13-14 ans
- 1 S. Côté, BF 119.0
- 2 L. Plourde, Amitié 1:27.0
- 3 Gagnon, BF 1:32.0
- 22. GARÇONS CRAWL 13-14 ans
- 1 M. Jutras, BF 1:12.5
- 2 L. Hamel, Amitié 1:21.4
- 3 M. Deshaies, Amitié 1:21.7
- 4 J. Ricard, BF 1:24.3
- 23. FILLES CRAWL 15 ans et plus
- 1 S. Jutras, BF 1:13.5
- 2 J. Houle, Amitié 1:14.5
- 3 L. Leblanc, BF 1:25.5
- 4 L. St-Arnaud, De La Joie 1:27.87
- 5 L. Charland, Amitié 1:34.2
- 4 D. Huard, De La Joie 1:40.9
- 24. GARÇONS CRAWL 15 ans et plus
- 1 P. Marcoux, BF 1:04.6
- 2 F. Jutras, BF 1:10.0
- 3 M. Dubuc, De La Joie 1:11.7
- 4 D. Martin, De La Joie 1:14.5
- 25. FILLES RELAIS LIBRE 9-10 ans
- 1 M. Robitaille, Amitié 1:49.9
- 2 M. Robitaille
- 3 M. J. Roux, Line Bergeron, BF 1:34.0
- 4 J. Dubois, L. Pinard
- 5 S. Ross, O. Martin, De La Joie 41.3
- 6 C. Dubois, M. Binette
- 7 A. Amié, BF 41.9
- 26. GARÇONS RELAIS LIBRE 9-10 ans
- 1 S. Caux, A. Lemay, BF 1:31.0
- 2 M. Rochelleau, J.R. Hamel
- 3 G. Delisle, A. Astel, Amitié 1:33.2
- 4 P. Teroff, D. Fréchette
- 5 C. Lacourse, M. Hélie, De La Joie 1:35.5
- 6 D. Dumouchel, M. Beuchecne
- 27. FILLES RELAIS LIBRE 11-12 ans
- 1 E. Roux, C. Côté, BF 2:02.2
- 2 F. Côté, E. Jutras
- 3 L. Nault, A. Dubois, Amitié 2:46.6
- 4 E. Caux, M. Béliveau
- 5 J. Labarre, A. Royer, Amitié 2:57.3
- 6 M. Houle, F. Nadeau
- 28. GARÇONS RELAIS LIBRE 11-12 ans
- 1 M. Deshaies, F. Houle Amitié 2:22.0
- 2 C. Charland, S. Houle
- 3 F. Syneguel, J. Jutras, BF 2:37.0
- 4 M. Marcone, M. Côté
- 5 Bergeron, L. Rochelleau
- 6 J. Pellerin, A. Hamel, Amitié 2:51.0
- 7 P. Pellerin, J. Lupien
- 31. FILLES RELAIS LIBRE 13-14 ans
- 1 M.C. Raymond, L. Plourde, Amitié 2:27.0
- 2 S. Côté, S. Coutu, BF 2:27.2
- 3 Bergeron, L. Rochelleau
- 4 M. Jutras, J. Ricard, BF 2:26.5
- 5 B. Dubois, P. Ricard
- 32. GARÇONS RELAIS LIBRE 13-14 ans
- 1 S. Jutras, M. J. Marcoux, BF 2:31.5
- 2 L. Leblanc, L. Patry
- 3 G. Rousseau, Amitié 2:49.7
- 4 M.F. Lahaie, A. Dubois
- 33. GARÇONS RELAIS LIBRE 15 ans et plus
- 1 S. Dubois, E. Dubord, Amitié 1:54.8
- 2 M. Jutras, F. Jutras, BF 1:57.5
- 3 D. Fougère, J.P. Marcoux

Compilation et classement final

BF Am. DLJ	
1ère comp.	308 259 120
2ième comp.	344 282 155
3ième comp.	408 255 193
4ième comp.	429 385 182
Tot.	1,489 1,181 650

L'Abattoir Mailhot mérite une victoire sur le Gros Bill

VICTORIAVILLE (L.G.) — L'abattoir Mailhot, avec une poussée de 9 points à la cinquième manche a facilement disposé du Gros Bill 13 à 4 jeudi soir dans la ligue industrielle de bal- le malle de Victoriaville. Le même soir, le Roger Côté a, à cause de nombreux coups sûrs, facilement défit l'équipe du Seven-Up par 13 à 3.

Détails L'abattoir Mailhot a réussi 13 points, 13 coups sûrs, 2 erreurs et 4 hommes laissés sur les buts alors que le Gros Bill n'a obtenu que 4 points, 5 coups sûrs, une

seule erreur et trois hommes laissés sur les buts. L'offensive de l'abattoir Mailhot a été dirigée par Denis Rheault, Yves Boucher et Serge Gingras. Le Roger Côté a réussi 13 points, 13 coups sûrs, aucune erreur, et 5 hommes laissés sur les buts alors que le Seven-Up ne faisait que trois points, 5 coups sûrs, deux erreurs et trois hommes laissés sur les buts. L'offensive du Roger Côté a été dirigée de main de maître par François Tremblay, Richard Morriseau et Ronald Drouin.

Les Rougeau feront les frais de la finale mardi prochain

Après la défaite par disqualification mardi soir dernier aux mains des Allemands, les frères Rougeau, ont lancé un défi aux deux Allemands Von Shotz et Von Hess ainsi que Creitchman pour un combat équipe contre eux et à l'occasion le troisième homme sera nul autre que le jeune Raymond Rougeau. Cette finale promet donc d'être des plus animées et les Rougeau ont surtout promis de donner une raclée en règle non seulement aux Allemands mais surtout à leur détestable gérant Eddie Creitchman qui régulièrement s'en prend aux Rougeau d'une façon très brutale et surtout leur

fait perdre la tête. Cette finale 2 de 3 à finir promet donc des sensations et nul doute que les amateurs en auront pour leur argent avec seulement cette finale.

Dans la semi-finale de la soirée limitée à 45 minutes le robuste Carlos Montez qui ne cesse de s'affirmer aura comme adversaire nul autre que l'inconnu le Momic. Est-ce que Montez parviendra à démasquer cet inconnu.

Dans le match spécial de la soirée le jeune Daniel Robert accompagné de l'expert Eddie Auger en viendront aux prises contre les rudes lutteurs Porto-Ricains Fidel et Raoul Castillo qui ont démontré mardi soir leur savoir faire dans le domaine des tactiques déloyales en l'emportant en 18 minutes.

Pour le premier combat de la soirée le jeune Pierre Lefebvre reviendra pour affronter le rude lutteur costaud Ray Steele dans un match limité à 20 minutes.

Mardi Comme on a mentionné au début les Allemands l'ont emporté par disqualification contre les frères Rougeau dans la finale. La semi-finale a été remportée après 7 minutes seulement par la Momie contre l'homme fort Antonio Baillargeon. Dans le combat spécial de la soirée les Frères Fidel et Raoul Castillo l'ont emporté après seulement 18 minutes contre Johnny Rington et Eddie Auger.

Gino Brito a fêté son retour de façon spectaculaire en l'emportant après 10 minutes contre le rude Guillotine Gordon.

Pour le premier combat de la soirée le jeune Raymond Rougeau n'a pris que 8 minutes pour l'emporter sur le rude Georges Guimond.

A St-Roch

Désaulniers entend vaincre Bernard

De l'action, c'est ce que vous réservez les Promotions Désaulniers et Cloutier ce dimanche après-midi à compter de 2 h 30 face au Fontainebleau à St-Roch-de-Mékinac. En effet, l'une des plus grosses cartes de la saison avec des champions en ce domaine pour un gigantesque gala de lutte avec la grande finale pour le championnat de la province. Depuis l'élimination qui a duré deux mois, les deux grands finalistes qui ont tout balayé sur leur passage s'affrontent pour le titre afin de couronner un champion pour la Province. Ray Désaulniers de Tracy qui n'a pas connu la défaite cette saison sera opposé au rude gladiateur de Trois-Rivières, Jack Bernard, un sérieux aspirant à ce titre. Dans une autre grande finale, un combat d'équipe marquera le retour à St-Roch du surnois Claude Colbert de la cité trifluvienne qui formera équipe avec le bouillant Dick Verrette de Shawinigan, ils seront opposés à la science de l'homme fort de la comète Blondeville de la lutte Tiger Dupuis de la cité madelinnoise. Dans une rencontre spéciale d'une chute limitée à 30 minutes, l'acrobatique lutteur de St-Thécle Paul Bédard relèvera le défi de l'inconnu de l'arène la Terreur Noire. Le troisième homme dans l'arène sera Réjean Plante. Donc c'est un rendez-vous ce dimanche après-midi à compter de 2 h 30 face au Fontainebleau à St-Roch-de-Mékinac pour ce super gala de lutte présenté en plein air.

Le Conseil régional des loisirs a dressé un bilan sur les Jeux du Québec

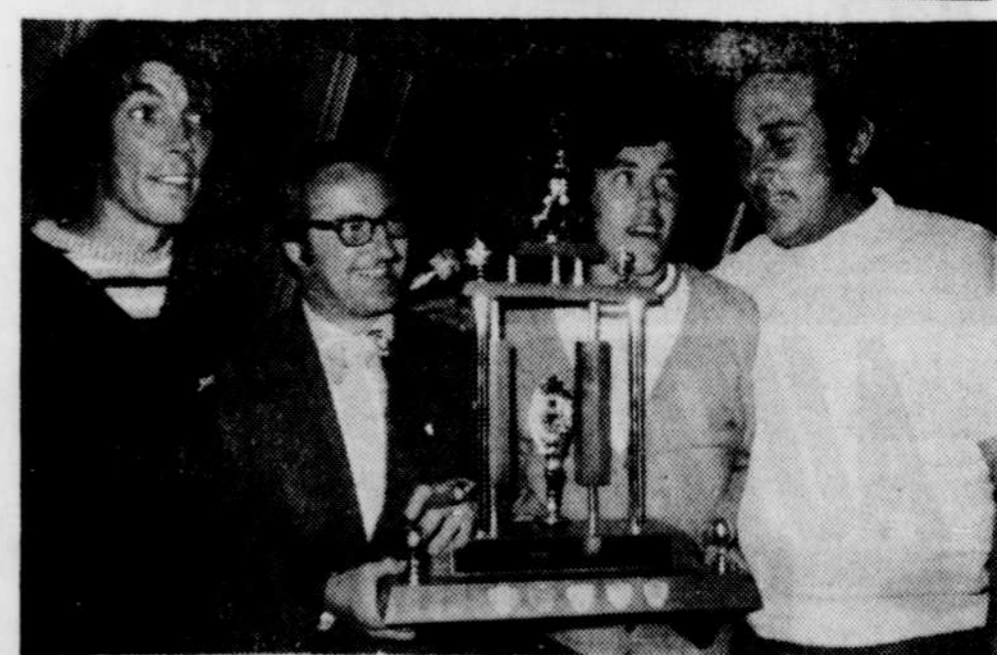
DRUMMONDVILLE (P.M.) — Le conseil Régional des loisirs du Centre du Québec a dressé un tableau global de la participation de cette région aux deuxièmes Jeux d'Été du Québec à Chicoutimi afin de connaître la situation réelle. En effet, à la fermeture officielle des Jeux de Timi le 13 août dernier, on a parlé de "déringolade" lorsque les compilations furent dévoilées et que l'on a su que le Centre du Québec se trouvait en quatorzième place sur 15 au classement général.

Le tableau complété, on s'aperçoit que le centre du Québec a récolté un total de 28 médailles et que la région a eu des représentants dans 16 disciplines sur le total des 20 inscrites au programme. Au début, le programme de la Corporation des Jeux du Québec comportant 20 disciplines, des athlètes avaient été sélectionnés dans

chacune d'elles. Malheureusement, les représentants de 4 disciplines ne se sont pas présentés pour des raisons extrêmement valables. Ainsi, il n'y a eu personne pour représenter la région dans la discipline équitation selle-anglaise, équitation selle-western, voile et cyclisme. Alors, selon le système de pointage en vigueur aux Jeux du Québec, et où la participation à chacune des disciplines est complétée sur un total possible de 15 points, la région se trouve dans le départ handicapé d'un potentiel de 60 points. Le système est tel que la participation donne des points plus que le fait de remporter des médailles. C'est ainsi que la participation aux disciplines permet d'accumuler des points importants qui donnent la chance par la suite de mieux figurer au classement général.

De plus, de nombreux incidents de parcours ont marqué

sur la compétition finale. Prenons un exemple, le plongeur. Les responsables de cette discipline n'avaient pu faire mieux que d'inscrire deux plongeurs aux finales provinciales des Jeux. La veille de la compétition, un des concurrents se blesse accidentellement et ne peut participer aux épreuves. Le Centre du Québec n'a donc qu'un plongeur en lice, mais un de taille, puisqu'il a réussi à décrocher la médaille d'argent dans la catégorie B chez les garçons. Toutefois, cet exploit digne de mention, ne fait récolter que 2 points sur un total de 15 au classement général, tandis que, pour d'autres régions, comme le Saguenay-Lac Saint-Jean, avec aucune médaille remportée, se mérite tout de même 14 points. C'est donc dire que selon la philosophie des Jeux du Québec, l'important n'est pas d'être champion, mais bien de participer.



Deux équipes ont obtenu le même score net lors du tournoi industriel tenu mercredi à Victoriaville. Le club de golf de Victoriaville avait réuni alors 57 équipes dont 13 de l'extérieur de la ville, ce qui fait 227 joueurs puisqu'une équipe n'était composée de trois personnes. Les deux équipes à avoir obtenu un score net de 284 ont été classées selon la valeur du handicap de chacune. C'est ainsi,

photo du haut, que l'équipe O'Keefe a mérité les honneurs du tournoi, composée de Coco Girouard, Luc Ouellet, Maurice Desrosiers et Guy Thibault. L'équipe de Guy Saint-Pierre Auto a gagné le tournoi en scores bruts. Elle était composée (photo du bas), de Jacques Duval, Guy Saint-Pierre, Jacques Chalifour et Richard Garneau. (Photos Laurier Gardner)

MOIT CARMEL SPEED WAY

DIMANCHE SOIR 20 AOÛT, 8h15 P.M.

VENEZ ASSISTER AU DÉBUT DES FESTIVITÉS DU GRAND PRIX MOLSON de TROIS-RIVIÈRES

Les billets pour assister au Grand Prix Molson seront tirés parmi l'assistance.

4 COURSES

classe récents modèles dont 1 finale dite: "Course Grand Prix de Trois-Rivières"

Assistez en foule!

4 COURSES classe "BOMBARDIER"

1 COURSE en chiffre 8

Vous verrez des conducteurs tels que: **MARCEL CORRIVEAU, CAMILLE PAQUIN, JEAN-CLAUDE GRATTON FRANÇOIS CHAUSSÉ** et nombreux autres coureurs de réputation provinciale.

SIGNAL DU DÉPART: 8h15

Les enfants de 10 ans et moins accompagnés de leurs parents, admis gratuitement **PROMOTEUR: ARMAND LAFORGE**